

# Le Neuchâtelois tel qu'on le parle peut-être encore

Autor(en): **Baillod, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 47

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910612>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## LE NEUCHÂTELOIS TEL QU'ON LE PARLE PEUT-ÊTRE ENCORE

(Extraits d'une lettre ouverte, lue aux Neuchâtelois de Belgique par J.-P. Baillod, le 1<sup>er</sup> mars 1973)

Adieu, cher ami !

Je m'étonne si tu veux être satisfait avec cette tartelette aux pruneaux de souvenirs d'enfance que je t'envoie par la présente. Juge un peu une fois :

Quand on était gamin, on mistonnait sur la rue avec les gerces; elles, avec leurs gaguis, et nous, on jouait aux marbres, aux cuches, avec des zinzes, des biscailles, des cassines, des plombs, mais pas des carrons. La van-poussette était interdite et les trottoirs retentissaient de nos : « Du mien ! Du tien ! de tes aises ! égaux queue, place pour moi » ou « voleur d'empan » C'était extra. Ensemble, on s'amusait aussi à tazeux, à chouel ou à la balance, ou bien on allait aux beuses derrière les spicres. Il nous arrivait de torailler du bois fumant allumé avec des schlum volées, (ce qui nous valait une bonne schlaguée du roille-gosse), çà, quand on ne tremblait pas les arbres. Les berudges avaient tant de requise qu'on s'en mettait au point qu'à présent elles me courent après et que j'peux plus les voir en peinture...

Quand on avait bien fait la chette, et laissé du chenit dans tous les coins, on rentrait à la bardjôque. Des fois, on avait perdu une paume qu'on avait dotchée sur un toit; ou bien on rentrait en boitant, parce qu'on s'était encoublé, comme de juste, en cherchant à dégrailer des blosses mal mûres sur les rablons. On retrouvait la maman affairée avec ses casses, cocas-ses, poches et coquemars, devant le potager. Elle faisait cuire des coquelets et du spekre. On enlevait son capet, on le pendait au strube et on allait faire ses tâches.

La voisine arrivant disait : « J'ose entrer ? ». Elle venait emprunter la peuglise pour repasser quelques briques de linge; elle causait beaucoup; elle se plaignait

que son mari était tout moindre, tout hypothéqué parce que c'était un saoulon qui aimait trop la topette.

Ma mère s'excusait : « Je suis de suite à vous; ces charrettes de gamins n'ont pas fini leur soupe aux grus ».

« Mon frère y disait droit comme çà : « Y a des malots dedans ! çà m'donne envie de rgueutser ! »

– « Pourquoi tu causes ainsi ? », disait ma mère.

– « A cause des mouches ! »

– « Veux-tu te taire, malhonnête ! »

La voisine répondait à ma mère :

– « Faites seulement, comme que comme je suis pas pressée. »

Alors elle entrait et passant devant la maman, elle disait : « Excusez ! Et la mutter y répondait direct : « Facile ! ». Elle ajoutait : « Oh ! y faut encore que je mette un tacon au juste de ce galopin. Il est encore rentré fin trempé avec ses habits en mille briques et ses souliers sans attaches ! Il a une vessie à chaque talon ! Il a les pieds enfles ! Quel crapaud, il ne pourra pas aller au collège primaire faire l'exercice dans la halle de gym demain ! »

Ces enfants, c'est leur père tout craché, tout pic !... Oh !, çà bouronne pendant un bon moment et quand çà se décide, çà rôtit tout ce qu'il y a dans le teuflet. J'ose vous demander de fermer la bascule et d'y mettre le taquet ?...

Je crois que j'ai assez causé. Il est contre 3 heures, je vais prendre les 4 heures. Après, j'ai une cheneau à réparer. J'ai aussi une barrière à poser pour canceler la Vy d'Etra ainsi qu'une peufnée d'écrêteaux « A BAN » à fournir à la direction de la Police. J'ai eu une crochée avec le gypseur magute, tu sais, celui qui vous crache contre quand il parle. Cette brin-gue, c'est rapport au cagnard que je veux transformer en chambre.

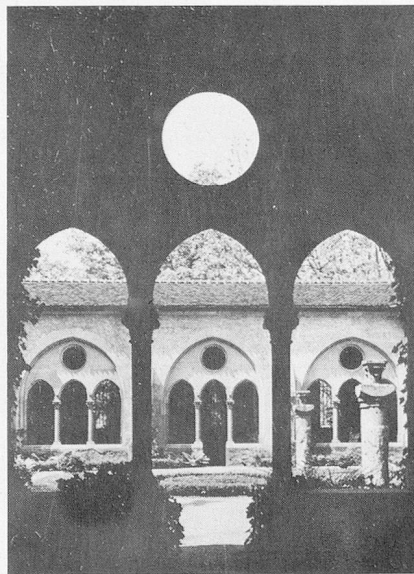
J'ai demandé trois fois après ce pignouf, et jamais j'ai pu parler avec lui. Alors, j'ai piqué. Ma fi ! Je peux pas laisser tout ce bazar là-dedans, les souris font tout dérocher et nous ne pouvons plus dormir la nuit.

Encore un détail, je me suis mis des contemporains de nonante.

J'attends sur toi et au plaisir.

BRITCHON

Pour copie conforme, établie au temps des tatouillards 1973.



Les arcades du cloître



La place et la maison des Halles



Le Banneret et la tour de Diesse



Fontaine de la justice